

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 septembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme HERVIEU (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQAM), M. JASPART (représenté par Mme AVENA), Mme OBRIOT (représentée par Mme POLONCEAU).

Membres excusés : (2) Mme GAUTHIÉ, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 17 septembre 2014

Délibération n° : 57-2014

Objet : Centre social Balzac – utilisation du gymnase Drapeau

L'activité « Multisports des loupiots » devra être déplacée à la rentrée scolaire 2014-2015 en raison de travaux de restructuration de la salle Renan dans laquelle elle avait lieu.
Le Gymnase de l'école du Drapeau pourra accueillir cette activité au créneau horaire souhaité, soit chaque mardi de 17 h 35 à 18 h 35, hors vacances scolaires.

Une convention de mise à disposition de locaux par le service de l'éducation de la Ville de Dijon précise les modalités d'utilisation par le centre social Balzac.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la convention jointe à la présente délibération,
- autorisent le Président ou son représentant légal à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DISH : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente

02 OCT. 2014





Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 24 SEP. 2014